1986, Année internationale de la paix

Il reste qu'au bout du tunnel obscur de l'angoisse nucléaire, cette nouveauté d'une multitude de peuples consciemment unanimes à promouvoir la paix, fait apparaître une lumière. Ce n'est encore que la flamme d'une bougie. Je suis de ceux qui croient qu'elle peut devenir un puissant protecteur capable de dissiper certaines des ombres où grouillent les projets guerriers.

«De l'opinion publique internationale», Gérard Pelletier, représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies de 1981 à 1984

L'Année mondiale des réfugiés, célébrée en 1960, a attiré l'attention de toute la planète sur le triste sort de ces personnes. Après cette première, les Nations unies allaient par la suite choisir des journées, des années et des décennies pour mettre en évidence une cause d'intérêt mondial. Les réfugiés, les enfants, la jeunesse, les femmes, le développement, l'eau potable, voilà autant de grands thèmes universels parmi d'autres qui ont été portés à l'attention du monde de cette manière. L'année 1986 a été désignée Année internationale de la paix (AIP).

De nombreux États membres des Nations unies ont exprimé au secrétaire général et à l'Assemblée générale l'importance d'agir au niveau national.

Certains pays ont intégré des études sur la paix aux programmes scolaires et des concours d'art et d'alphabétisation ont été organisés à l'intention des enfants et de la jeunesse.

D'autres pays ont émis des timbres et des médaillons commémoratifs. Des conférences et des colloques nationaux sur la paix ont par ailleurs eu lieu pour ajouter une dimension aux recherches sur la paix. Des concours d'ordre culturel et des manifestations publiques, tels un défilé des flambeaux de la paix, des processions et des concours d'art oratoire, ont aussi compté parmi les activités envisagées au niveau national.

Le Canada, grâce à sa neutralité dans les grands conflits, s'est développé, au cours des années, une réputation de pays pacifiste. C'est l'image qu'il transmet sur la scène internationale. En cette année de la paix, il est essentiel de jeter un regard sur son apport à la recherche de la paix mondiale.

Pièce commémorative en or

La Monnaie royale canadienne a inauguré la 11e émission de la pièce commémorative de 100 $ en or au cours de la Conférence annuelle de l'Association numismatique américaine. La pièce de monnaie, qui commémore « l'Année internationale de la Paix », était disponible jusqu'au 30 novembre.

L'un des objectifs de l'Année internationale de la Paix est de faire progresser les grandes questions internationales à l'ordre du jour, tout en continuant de faire du monde une communauté unie, et de resserrer les liens entre tous les peuples.

Le motif qui orne la nouvelle pièce est l'œuvre de l'artiste torontoise de renommée internationale Dora de Pédery-Hunt. Elle représente une branche de feuilles d'érable et une branche d'olivier entrelacées, symboles du Canada et de la paix. Les mots « Peace - Paix » forment un cercle superposé au motif.

L'envers de la pièce, à l'effigie de la reine Élisabeth II, a été réalisé par Arnold Machin.

La pièce en or 22 carats contient une demi-once troy d'or pur. Elle a un diamètre de 27 mm, une épaisseur de 2,15 mm et pèse 16,965 g.

La frappe de la pièce a été limitée à 100 000 et son prix de vente établi à 325 $.